

La construction du nouvel échantillon de l'enquête Emploi en continu à partir des fichiers de la taxe d'habitation

Vincent LOONIS¹

L'un des objectifs de l'enquête Emploi en continu (EEC) est la mesure des variations trimestrielles du taux de chômage au sens du BIT. L'EEC s'appuie pour cela sur un échantillon aréolaire rotatif de 54 000 logements enquêtés trimestriellement. Quand une aire entre dans l'échantillon, tous ses logements, une vingtaine en moyenne, sont enquêtés 6 trimestres consécutivement : la première fois et la dernière fois en face à face, les interrogations intermédiaires s'effectuant par téléphone. Quand une aire sort de l'échantillon, elle est remplacée par une aire proche appartenant au même secteur. Suite au débat de l'année 2007 sur les statistiques du chômage, au rapport de l'IGF-Igas mais aussi à la fin de vie de l'échantillon actuel programmée mi-2010, l'Insee a décidé en décembre 2007 de procéder à une refonte de l'EEC. La refonte concerne tous les aspects de l'enquête : échantillon, méthodes de redressement et de collecte, questionnaire... Elle s'opère en plusieurs phases. La première est l'augmentation progressive de 50 % de la taille de l'échantillon.

L'objet de la présentation est de décrire les méthodes qui ont permis de mener à bien cette augmentation alors qu'elle s'est déroulée sous contraintes ; délai : le nouvel échantillon entre en fonction en janvier 2009, statistiques : le schéma de rotation actuel doit être conservé, coordination : transition avec l'échantillon actuel et disjonction avec l'ensemble des enquêtes auprès des ménages. Deux options ont été étudiées. La première mobilise le Recensement rénové de la population (RRP) comme base de sondage. La seconde sollicite les fichiers de la taxe d'habitation (TH). La comparaison systématique des coûts et avantages de ces deux solutions a conduit à arbitrer en faveur de la solution TH, sans pour autant que cette dernière domine uniformément la solution RRP.

Les principales caractéristiques de la solution TH sont la possibilité d'affecter l'ensemble des 32 millions de logements à un secteur et à une grappe. La grappe est la notion qui remplace celle d'aire. Les nouvelles grappes mettent en avant la proximité des logements alors que l'aire fait référence à la contiguïté. On peut ainsi sélectionner de manière équilibrée et directement secteurs et grappes en supprimant au moins un degré de tirage par rapport à l'échantillon actuel. La plus grande richesse et la fraîcheur des informations disponibles dans la base de sondage permettent d'espérer une amélioration des procédures de correction de la non-réponse. La disponibilité d'un identifiant pérenne des logements autorise, par appariement des fichiers de la TH relatif à différentes années, l'identification des logements neufs et leur suivi par un échantillonnage adapté. Enfin la qualité et la fraîcheur des informations de repérage (nom, adresses foncière et postale, référence cadastrale) sont, quant à elles, des atouts pour la collecte.

¹ Unité Méthodes statistiques, DSDS, Insee